

Résultats du sondage : les enjeux de l'accès aux médicaments en rhumatologie au Canada

Le sondage Articulons nos pensées de cette édition, en collaboration avec le Comité d'engagement des intervenants de la Société canadienne de rhumatologie (SCR), a interrogé les membres de celle-ci sur les questions d'accès aux médicaments en rhumatologie au Canada. Si les problèmes d'accès aux médicaments et les pénuries ont déjà été un sujet de préoccupation par le passé, ils sont devenus plus fréquents et plus étendus depuis la pandémie. Comme l'a souligné l'une des personnes interrogées, « l'accès aux traitements biologiques constitue un problème quotidien en rhumatologie pédiatrique avec des problèmes liés à la couverture provinciale limitée des médicaments [refus de couvrir les médicaments pour lesquels il n'existe pas d'essai clinique à répartition aléatoire et contrôlé (ECRA)], ce qui oblige à demander un "accès spécial" avec une longue lettre pour chaque demande et renouvellement, et l'obligation secondaire de remplir des pages de formulaires d'assurance maladie, qui ne sont souvent pas conçus pour les besoins pédiatriques qui nécessitent des explications manuscrites ».

En effet, environ 80 % des personnes interrogées ont déclaré avoir été confrontées à des pénuries de médicaments et à des problèmes d'accès, bien que la fréquence de ces problèmes varie d'une à trois fois par année pour certains à presque tous les mois pour d'autres.

Lorsqu'on leur demande comment ils gèrent les pénuries de médicaments, la réponse la plus fréquente est « Je prescris un médicament alternatif » (environ 78 %), suivie de « Je dis aux patients de travailler avec leur pharmacie pour trouver un approvisionnement » (environ 53 %), puis de « J'appelle le fabricant ou le représentant du médicament pour obtenir plus de renseignements » (environ 37 %), et enfin « Je contacte la SCR ou mon association locale ou provinciale » (environ 16 %). Une personne interrogée a également souligné qu'il fallait se tourner vers les programmes d'aide aux patients.

La dernière question demandait aux lecteurs : « Quelle est la pénurie de médicaments ou quel est le problème d'accès aux médicaments le plus récent qui vous a semblé important? » Les médicaments et les problèmes précis mentionnés sont les suivants :

- Rituximab (un des principaux problèmes d'accès dans les situations où il s'agit du médicament optimal pour les maladies rares, bien que même lorsque l'accès compassionnel est accordé, ce qui est, heureusement, souvent le cas, la procédure à suivre puisse entraîner des retards [p. ex. attendre que l'assurance refuse le médicament, etc.])
- Hexacétone de triamcinolone (pour les injections dans les articulations chez les enfants)
- Prazosin pour le phénomène de Raynaud
- Depo-Medrol®
- Naproxène en suspension orale

- Méthotrexate pré-rempli (sous-cutané)
- Tacrolimus
- Folate (5 mg)
- Doses pédiatriques d'étanercept (25 mg)
- Biosimilaires de l'adalimumab (certaines marques)
- Tocilizumab
- Prednisone (5 mg)
- Quinacrine (un antipaludique de remplacement)
- Couverture du mofétilmycophénolate (pour les maladies pulmonaires interstitielles dans la sclérodermie généralisée)
- Difluprédnate contre l'uvéïte
- Upadacitinib
- Chloroquine (problème important pour les patients atteints de lupus qui ne tolèrent pas l'hydroxychloroquine ou qui en subissent les effets secondaires)
- Sulfasalazine (pénuries pour les préparations entérosolubles et non entérosolubles)
- Anakinra
- Léflunomide (20 mg)
- Avacopan et abatacept (pour l'haploïde semi-dominant CTLA-4)
- L'accès aux produits biologiques est généralement difficile pour les patients qui ne sont pas admissibles à un programme provincial de soins de santé.

Il est à noter qu'un total de 53 questionnaires remplis ont été reçus sur un total possible de 617. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce sujet ou pour toute question, veuillez contacter Sarah Webster à l'adresse suivante : swebster@rheum.ca. Le Comité pour l'engagement des parties prenantes de la SCR vous invite également à lui faire part de vos commentaires.

Figure 1 :
Comment gérez-vous les pénuries de médicaments?

Je prescris un autre médicament.

78 %

Je dis au patient de travailler avec sa pharmacie pour trouver un approvisionnement.

53 %

J'appelle le fabricant ou le représentant du médicament pour obtenir plus de renseignements.

37 %

Je contacte la SCR ou mon association locale ou provinciale

16 %